

Don de la commune d'Opoul, canton de Rivesaltes, qui fait passer 100 livres pour les frais de la guerre, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la commune d'Opoul, canton de Rivesaltes, qui fait passer 100 livres pour les frais de la guerre, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 622;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20997_t1_0622_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

vous, Représentants d'un peuple libre, continuez à assurer le bonheur du peuple en promenant le glaive de la loi sur toutes les têtes coupables! Restez à votre poste jusqu'à l'anéantissement du dernier des tyrans et de leurs vils suppôts. Tel est le vœu des Républicains soussignés. »

SEYNARD, OUDOT fils, GAILLIOS, LYCOPERDE, LAVERDET, TEINTURIER, PICARD, ÉTAİN-TUYERET, DAUDE, ROUXIN, BOUCHIDE fils, TARTARIN, GAUTIER, DUPONT, SOURJET, A. DOUHIN, J. JARDET père, SAUSSET, POTELLE, TRICOT, GOUELLE, Ferd. BONHOMME fils, LOUTRES, LULOTTE cadet, SIREDEY, PIGNON, GAYFRES, ROMARIN-DELETTRE, Ch. VINCENEUX père, P. ACHAUX, MOYNE BLANDIN, ROMARIN, Edouard PAVOT-DELETTRE (*ing^r*), R. BERNARD, TAILLARD, MULIER, LICOPERDE, OLIVE, FEUJE (*vétéran*), Toine VÉZÉTAT, DECOUDRAY, Abeille VOLLOT fils, CHUCHE-CAGE, DURY, SIGNIOL (*invalide*), GIROUX fils, Nicolle CHAUVENET fils, WILLAUME, HEURRY, AYCROLLE-MALLARD, ALOTTY, L'HUILLIER, NAUDIN fils, CAMUT, NAUDIN, OUDOT père, LIMONET, CHERVELIN, CHEVALIER, P. HIK, BROURIER père, DEGRI, CLAUSIER, MARILLIUS, LOCQUIN, BEAU, PAQUET, MILLOT, LE BEAULT, GIRARDIN, BROUSIER fils, SAGOT, LAURIER, THIROUX, J. QUENOT, Coriande RASSETER, NOBER, FRANÇOIS, BERNARD, ASBERET, LINOUX, LAPORTE, Ant. GINÉ, F. MARCEZ, P. CHARBONIER, S. CHARBONIER, J. MALINE-SMET, PRICE, WALEM, BOUDIER, RIEUX, Pierre GRILLET, BOUDIER aîné et fils, LIÈVRE, LIÈVRE aîné, CHAUCHET, PRÉVOST, NAUDIN, BOUVAU, MOROT puîné, P. SOUPNIÉ, C. LAPLACE, TAINES, Louis BROUTIER, MATHIEU, Ch. LAVIROTTE, Agnus DEMARQUE, LAILLIER d'EMBRIET, BOUDRIOT, FROMAGEOT, SUERION, MASSON-MARMELAT, MASSON-ARDILLET, BOUVREU.

30

L'agent du district de Perpignan fait part à la Convention nationale que la commune d'Opoul, canton de Rivesaltes, a fait passer à l'administration la somme de 100 liv. pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

31

Les citoyens composant l'administration du district de Nancy applaudissent à l'heureuse découverte de la nouvelle conspiration que les ennemis de la liberté avoient ourdie, et au juste châtiment des conspirateurs. Frappez tous les traîtres, disent-ils, quelles que soient les places qu'ils occupent; le titre de représentant n'est sacré que lorsqu'on en remplit bien les devoirs; le temps est passé où les dehors de l'homme étoient comptés pour quelque chose, et les vertus pour rien; il faut aujourd'hui être patriote pour le paroître.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXIV, 301. C 297, pl. 1024, p. 14. Original daté du 28 vent. et signé Ardoise BASTU. Bⁿ, 13 germ. (suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 301, Bⁿ, 11 germ. (suppl^t).

[Nancy, 3 germ. II] (1).

« Législateurs,

Le cri de ralliement qui s'est fait entendre dans la séance de la Convention nationale du 25 ventôse a retenti jusqu'à nous; les patriotes s'entendent d'un pôle à l'autre. Oui, nous serons unis, nous sauverons le peuple; nous en avons fait le serment et aucun complot, aucune trahison ne nous empêcheront de le tenir. Le temps est passé où les dehors de l'homme étoient comptés pour quelque chose et les vertus pour rien; l'adulation ne soutient plus le masque de l'hypocrisie; il faut aujourd'hui être patriote pour le paroître. Le peuple ne croit plus à ces détours perfides qui laissent aux intrigants les moyens de ménager tous les partis, et celui qui a connoissance d'un complot contre la liberté et qui ne le dénonce pas aussitôt est un traître, il y eut peut-être pris part s'il eut réussi.

Nous avons été des premiers à applaudir aux événemens mémorables des 31 mai et 2 juin, nous voulons conserver notre nom dans la liste de ceux qui applaudissent à l'heureuse découverte de la nouvelle conspiration que les ennemis de la liberté avoient ourdie et au juste châtiment des conspirateurs.

Continuez, Législateurs, à défendre les droits sacrés du peuple essentiellement liés à la consolidation de la République, c'est-à-dire à la réunion de toutes les vertus, frappez tous les traîtres, quel que soient les places qu'ils occupent; le titre même de représentant du peuple n'est sacré que lorsqu'on en remplit les devoirs, ceux qui l'avoient souillés et dont les têtes ont expié les crimes ont appris ceux qui auroient pu concevoir la pensée de les imiter que dans une république aucun préjugé n'empêche de frapper le coupable et que plus le rang qu'il occupe est élevé, plus sa chute est précipitée et sa mort certaine. »

RENAUD (*présid.*), P. SAUCEROTTE, F. MASSON, OUDIN, BILLECARD (*p^r l'agent nat.*), LE TENCHIE (*secrét. gref.*).

32

Le chef de la 23^e demi-brigade d'infanterie et commandant du camp de Marq-en-Barœul, annonce à la Convention nationale que les administrateurs du district de Boulogne lui ont envoyé, pour l'équipement des jeunes gens de réquisition de leur district, 256 habits, 950 vestes, 881 culottes, 338 bonnets de police, 329 chapeaux, 1632 chemises, 692 paires de bas de laine, 1050 paires de guêtres grises, 400 paires de souliers, 750 gibernes neuves et 741 banderolles; il s'empresse d'en informer la Convention, afin que ces braves citoyens reçoivent d'elle l'estime qu'elle porte à tous ceux qui, comme eux, ont concouru et concourent à procurer l'équipement des braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) C 298, pl. 1036, p. 41.

(2) P.V., XXXIV, 302. Bⁿ, 13 germ. (1^{er} suppl^t). Original daté du 6 germ. et signé GIRAUD (C 297, pl. 1020, p. 17).